

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

30 novembre 2019

Sous la présidence de **Jean-François MAILLET**, Président

Secrétaire de séance : **Marc SOENEN, Guillaume LIÉNARD** et **William BASTIT**

Membres présents : **Gilles ARDIN, William BASTIT** (Président du CDC 92), **José GOUERE** (Président du CDC 77), Vice-présidents, **Jean-Claude BERNERON, Alain BRISEUX, Marc CASTILLE, Josette DA SILVA PEREIRA, Christophe DAVENEAU, Jean-Pierre FRAIOLI, Marc LOUIS, Colette NORDMANN, Jean-Paul TRANCHANT, Jonathan TRANCHANT, Jean-Yves VERDIER, Sabrina VRAC, Gérard ZANKO**

Membres excusés : **Patrice LERUS** (Président du CDC 94), **Marc ANSERMIN, Olivier FAGES, Romain LAMIRAND, Aurélie MOUSSARD**

Membres absents : **Olivier FOVET**

Invités présents : **Samuel ROUYER, C.T.S., Pascal NOEL** (Président du CDC 95), **Patrice PLUMAIN** (Président du CDC 93), **Marc VAILLANT** (Président du CDC 91)

Invités absents : **Frédéric BRAIL** (Président du CDC 78), **Raymond MARGNOUX** (Président du CDC 75)

Assistent également à la réunion : **Bruno VEILLÉ**

Ordre du jour

1. Adoption des PV des CD du 9 mars, du 15 juin, du 19 octobre et du 9 novembre.
 2. Élection du Trésorier général.
 3. Vie fédérale et régionale.
 4. Situation des personnels, Prud'hommes.
 5. Finances : convention piste BMX de Bobigny, cession d'actifs (vente de trophées), dépréciation des éléments d'actifs, état des créances déclarées, convention FFC/ASO.
 6. Réunion d'informations avec les clubs.
 7. Assemblée Générale du Comité régional du 18 janvier 2020 : organisation et ordre du jour.
 8. Assemblées Générales de la FFC du 1^{er} mars 2020 et du 12 décembre 2020 : élection des délégués.
 9. Domaine technique.
 10. Budget des activités sportives : saison 2020.
 11. Tarification 2020 : propositions des commissions.
 12. Questions diverses.
-

Ouverture de la séance à 9h05 par Jean-François MAILLET.

1. Adoption des PV des CD du 9 mars, du 15 juin, du 19 octobre et du 9 novembre

Les trois derniers procès-verbaux sont adoptés à la majorité des voix exprimées.

2. Élection du Trésorier général

Le Président explique qu'en raison de ses obligations professionnelles, Romain LAMIRAND a décidé de démissionner du poste de Trésorier à la date du 4 novembre.

Deux candidats se présentent au poste de Trésorier général : Marc CASTILLE et Jean-Yves VERDIER.

Marc CASTILLE est élu avec 13 voix contre 6 voix pour Jean-Yves VERDIER.

3. Vie fédérale et régionale :

- Notre Comité régional se classe 3^{ème} des Comités régionaux au classement annuel sur l'ensemble des disciplines.
- Réforme du Trophée de France des Jeunes Cyclistes : William BASTIT présente les contours du nouveau format de cette épreuve. Il précise également qu'il faut qu'un maximum de clubs labellisent leur école de cyclisme avant le 31 décembre. En effet, une 6^{ème} équipe francilienne pourrait être engagée au Trophée de France si le Comité régional possède plus de vingt associations labellisées « Ecole Française de Cyclisme ». Il rappelle qu'il se tient à disposition des associations franciliennes pour les accompagner dans cette démarche de labellisation.
- Nouveau site de la Fédération Française de Cyclisme : Jean-François MAILLET présente le nouveau site fédéral et rappelle que le prochain site du Comité régional sera produit sous le même format. Le coût prévisionnel sera de 3 000 € annuel.
- Le point d'accueil et d'accès du Vélodrome national et de la Fédération seront mutualisés à partir du 1^{er} janvier 2020 ; il se fera à l'actuel accueil du vélodrome.
- En accord avec les salariés, les bureaux administratifs du Comité régional seront fermés tous les après-midis à compter du 2 décembre 2019 et ce, jusqu'au 31 janvier 2020.

4. Situation des personnels

- Le Président indique qu'une personne va être engagée en tant que stagiaire pour épauler Bruno VEILLE dans ses missions, à compter du 23 janvier.
- Stéphane IZORE a été reçu à une formation DESJEPS qui se déroulera à Vichy (03) durant l'année 2020.
- Dossier prudhommal : Jean-François MAILLET a représenté le Comité régional lors de l'audience de conciliation du 18 novembre 2019. Le Tribunal a de nouveau convoqué les parties le 3 février 2020 pour le bureau de jugement.

5. Finances

- Convention Piste BMX de Bobigny : Le Président explique que le Comité régional a signé, en 2016, une convention tripartite de mise à disposition de la piste de BMX de Bobigny pour une durée de cinq ans (échéance : avril 2021) pour un coût de 8 000 € par an. Cette piste est actuellement utilisée régulièrement par un seul club. Après un débat entre les membres du Comité Directeur et le Président du CDC 93 sur l'utilisation de cette piste, sa gestion par la ville de Paris et la poursuite ou

non de la convention, il a été décidé à l'unanimité des membres présents de sortir de cette convention.

- Cession d'actifs (vente de trophées) : le Comité régional a reçu une proposition d'achat de huit trophées et coupes lui appartenant, pour un montant de 2 000 €. Le Comité directeur donne son accord à l'unanimité pour effectuer cette vente.
- Dépréciation des éléments d'actifs : Bruno VEILLE expose les actifs faisant partie de l'inventaire depuis plusieurs années, et qui n'ont pas été dépréciés depuis, conformément aux règles comptables. Cette résolution est votée à l'unanimité des membres présents.
- Etat des créances déclarées : Bruno VEILLE fait état des créances qui ont été déclarées par une centaine de créancier auprès du mandataire judiciaire. Un point d'étape sur l'état des créances sera fait le 9 décembre 2019 avec celui-ci. Sur les 86 clubs impactés, 58 ont déclarés leurs créances, ce qui représente environ 85 000 €, dont 60 000 € de droits d'engagements et 25 000 € de primes coureurs.
- Convention FFC/ASO : Jean-François MAILLET présente les différentes propositions faites par la FFC et l'administrateur judiciaire pour que l'aide du mécénat FFC/ASO puisse participer à aider les clubs créanciers du Comité d'Ile-de-France. Une enveloppe de 47 000 € pourrait être dégagée.

6. Réunion d'informations avec les clubs

Une réunion d'informations avec les clubs d'Ile-de-France aura lieu le samedi 14 décembre 2019 au siège régional (salon olympique) en présence de Gilles DA COSTA, Trésorier général de la FFC et de Maître PRIGENT, administrateur judiciaire du comité d'Ile-de-France. Cette réunion d'informations a pour but de faire un point aux clubs franciliens sur la situation actuelle du Comité d'Ile-de-France de cyclisme et de répondre à l'ensemble de leurs interrogations dans cette période charnière de renouvellement des affiliations et de compositions des calendriers régionaux.

Un communiqué sera adressé à l'ensemble des présidents de club.

7. Assemblée Générale du Comité régional du 18 janvier 2020 : organisation et ordre du jour

L'Assemblée Générale du Comité régional aura lieu à 9h00 au COSOM de Savigny sur Orge (91).

Michel CALLOT a annoncé sa présence lors de cette Assemblée Générale.

8. Assemblées générales de la FFC du 1^{er} mars 2020 et du 12 décembre 2020 : élection des délégués

L'Assemblée Générale de la FFC aura lieu du 29 février au 1^{er} mars 2020 à Roanne (42).

Les candidatures en tant que titulaires de Jean-François MAILLET, Marc SOENEN, José GOUERE et Gérard ZANKO et celles de suppléants de Sabrina VRAC, William BASTIT, Jean-Pierre FRAIOLI et Guillaume LIENARD seront présentées lors de la prochaine Assemblée Générale du Comité Régional.

La désignation des délégués pour l'Assemblée Générale de la FFC du 12 décembre 2020 aura lieu lors de la réunion du Comité Directeur de janvier.

9. Domaine technique

Samuel ROUYER, C.T.S., intervient pour présenter le Pôle Espoirs pour l'année scolaire 2019/2020, l'organisation de l'Équipe Technique Régionale, ainsi que le bilan des formations 2019 et celles à venir en 2020.

Départ de Christophe DAVENEAU et Gérard ZANKO à 12h29.

10. Budget des activités sportives : saison 2020.

Samuel ROUYER présente les actions prévues dans l'ensemble des disciplines pour la saison 2020 : déplacements des sélections régionales, stages de préparation. Il expose également les besoins en matériel et en équipements.

Le Président relève que des choix sportifs et budgétaires devront être faits et demande à José GOUERE, en tant que vice-président chargé des activités sportives, de faire le point avec l'ensemble des présidents de commission concernés, afin de soumettre ces choix à l'approbation lors d'un prochain Comité directeur.

11. Tarification 2020 : propositions des commissions.

Le sujet est reporté au prochain Comité directeur, afin que les commissions sportives finalisent leurs propositions.

12. Questions diverses.

Josette DA SILVA PEREIRA, présidente de la commission piste, propose de modifier le règlement de la Coupe d'hiver, afin que les clubs organisateurs soient prioritaires au niveau des engagements, dans les limites proposées. Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité.

William BASTIT, président de la commission jeunes, propose les dispositions suivantes pour intégrer les minimes dans les épreuves école de vélo :

- Droits d'organisation gratuit
- Engagement payant pour le coureur

à condition que l'épreuve soit organisée le samedi et que l'organisateur prévoit deux prix d'équipe.

Pour les organisateurs souhaitant accueillir les minimes le dimanche, la commission jeunes se réserve le droit de valider cette exception selon certains critères (épreuves multi disciplines, Challenge, épreuves du calendrier régional, ...).

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h50.